



Radios associatives de Bretagne

État des lieux prospectif 2019



Contexte de l'étude

La CORLAB - Coordination des radios locales et associatives de Bretagne - assure une fonction de veille et d'expertise sur le secteur radiophonique en Bretagne. Elle a produit en 2015 un premier diagnostic sur le modèle économique des radios associatives de Bretagne. L'étude-action vise ici à apprécier les forces, faiblesses et évolutions du secteur radiophonique depuis ces 3 dernières années. Cette étude-action s'inscrit dans ce mouvement de professionnalisation des radios associatives, visant à renforcer la connaissance des emplois, des métiers et des besoins en compétences et en qualifications et de leurs évolutions. Cette étude-action inclut, conformément à la réglementation et aux orientations stratégiques en Bretagne, une dimension sexuée.



Plateau en direct du festival Panoramas à Morlaix en 2016 (Radio U)

Précisions sur la méthode

La synthèse ici produite s'appuie sur une étude statistique exhaustive à partir des données 2017 rattachées aux 34 radios associatives à jour implantées sur le territoire régional. Ces données ont été consultées sur site au Conseil Régional de Bretagne les 17 et 18 juillet 2018. Conformément à la réglementation liée à la protection des données personnelles (RGPD) et comme le prévoit le Code des relations entre le public et l'administration, l'ensemble des données personnelles ont été préalablement occultées et anonymisées. Elle s'appuie également sur une approche qualitative à partir d'entretiens semi-directifs opérée auprès d'un panel de 20 radios associatives et 72 salarié-e-s (51 hommes - 21 femmes).



Enregistrement de Kreiz Mitin (Radio Bro Gwened) - Crédit photo : Julie Moritz

« Mettre l'innovation, la coopération et la mutualisation au cœur des projets de développement des radios »

Comme en témoigne cette étude, le paysage radiophonique associatif breton a connu en 2017 des évolutions significatives, marquées hélas par la disparition des 2 antennes de Zénith FM ; néanmoins compensées par l'arrivée de 2 nouveaux médias associatifs dans le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine. Le secteur a plutôt bien amorti des éléments de contexte défavorables (diminution des aides au fonctionnement, réforme des contrats aidés notamment). Cette stabilisation générique repose en grande partie sur les efforts déployés par les radios afin de maîtriser leurs dépenses et de diversifier leurs activités. La situation économique des radios associatives de Bretagne demeure néanmoins précaire ; et oblige les opérateurs à adopter des postures d'équilibre pour préserver leur outil radiophonique et envisager l'avenir avec sérénité.

Les radios associatives contribuent via leur mission de communication sociale de proximité à la bonne image du média radio. Si certaines radios du territoire affichent avec fierté plus de 30 ans au compteur, elles se projettent toutes sur ce que sera la radio de demain avec le

chantier de la numérisation (déploiement DAB+) et l'adaptation aux nouvelles habitudes d'écoute des auditeurs-rices.

Ce second état des lieux régional ne masque pas les disparités territoriales en matière de mobilisation des bénévoles et d'accès aux financements. Les radios associatives n'échappent pas aux déséquilibres liés au phénomène de concentration urbaine. Un point de vigilance devra être maintenu eu égard notamment à la stratégie du déploiement du DAB+ (pour l'heure principalement prévue en zone urbaine).

L'étude ici présentée révèle par ailleurs la faible représentativité des femmes dans le secteur radiophonique associatif. Si cette tendance s'observe dans le champ audiovisuel dans son ensemble, il sera nécessaire de conscientiser les équipes des radios pour favoriser l'égal accès hommes-femmes aux médias et plus particulièrement à certaines fonctions insuffisamment mixtes à ce jour.

Sur l'ensemble des points soulevés par cette étude, la CORLAB s'engage en tant que fédération régionale à accompagner l'ensemble des acteurs radiophoniques associatifs ; et à mettre l'innovation, la coopération et la mutualisation au cœur des projets de développement des radios ! La CORLAB entend œuvrer plus largement à la structuration d'une filière radio transdisciplinaire élargie, associant l'ensemble des acteurs-rices de la création sonore et radiophonique du territoire.

PRÉSENTATION DU PAYSAGE RADIOPHONIQUE



34 radios - 59 fréquences

Le paysage radiophonique associatif de Bretagne a connu plusieurs évolutions significatives en 2017.

- Disparition des deux antennes de Zénith FM sur le département de l'Ille-et-Vilaine. En proie à des difficultés financières, l'association Zénith FM a cessé d'émettre sur ses deux fréquences de la bande FM (La Couyère / Vitré) en avril 2017.
- En avril 2017, naissait Radio Pays de Léon à Landivisiau, radio associative succédant sur la bande FM, sur la même fréquence, à Melody FM.
- Apparition sur la bande FM le 1^{er} février

2017 de radio Fréquence 8 dans la région de Montfort-sur-Meu, à l'ouest de Rennes.

- Apparition sur la bande FM le 8 juillet 2017 de Radio Balises, sur le pays de Lorient.
- Fréquence 8 et Radio Balises sont donc les toutes dernières radios associatives fraîchement débarquées sur les ondes – confortant numériquement le nombre de radios associatives sur le territoire régional (35 au total). Si le territoire régional compte pour l'heure officiellement 35 radios associatives, l'étude-action fait ici référence à 34 radios associatives uniquement, et ce en raison du caractère flou et incertain lié à l'activité de Radio Morbihan Sud.

Un champ entre renouvellement et pérennité ?

La structuration du secteur radiophonique apparait relativement figée depuis la grande vague de libéralisation de la bande FM dans les années 80.

La grande majorité des radios associatives sont actives depuis plus de 10 ans. Scruter l'âge des radios associatives du territoire permet d'en voir d'un côté sa maturité. Néanmoins, à l'image de Fréquence 8, Radio Balises, Bretagne 5 (seule radio associative en France autorisée à diffuser en ondes moyennes), Timbre FM, Station

Millenium ; toutes 5 apparues il y a moins de 6 ans ; il convient d'observer en Bretagne, d'un autre côté, sa capacité à se renouveler ; témoignant d'un dynamisme en matière de radiodiffusion associative. L'appétence pour la radiodiffusion associative en Bretagne s'observe également avec l'essor de nouvelles webradios : Oufipo, Radio Larg', Vos gueules les mouettes, Radio Pikez, Radio Naan(Art), un projet de radio associative dans le quartier du Blosson à Rennes ; pour ne citer qu'elles !

Les radios associatives représentent un peu plus de 10% des entreprises de l'audiovisuel en Bretagne (Cf. CPNEF).

Diversités éditoriales

Le paysage des radios associatives bretonnes se caractérise par la diversité des approches éditoriales.

- Deux radios étudiantes, implantées sur les deux principales métropoles universitaires régionales, sont rattachées au réseau Radio Campus France.
- Trois radios associatives du territoire breton sont adhérentes à la Féarock et partagent un même objectif de promotion de la scène musiques actuelles en émergence.
- Quatre radios associatives en langues bretonnes sont structurées au sein d'un même réseau : Brudañ ha skignañ.
- La Bretagne compte à ce jour 7 radios confessionnelles d'inspiration chrétienne – adhérentes à la FFRC – Fédération Française des Radios Chrétiennes. Parmi elles, 5 radios appartiennent au réseau national RCF (Radio Chrétienne Francophone).

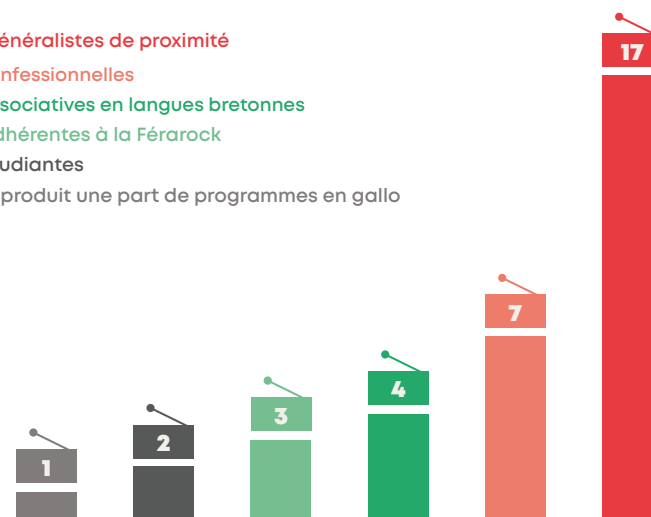
En plus de ces spécificités éditoriales et réticulaires, s'ajoutent deux fédérations de radios à l'échelle régionale :

- La CORLAB – Coordination des radios locales associatives de Bretagne – compte à ce jour 16 radios adhérentes.
- La FRLPB – Fédération des radios locales et privées de Bretagne.



Florence Aubenas au micro de C lab. Festival littéraire jardin d'hiver 2018 aux Champs Libres à Rennes - Crédit photo : Pauline Fischhoff

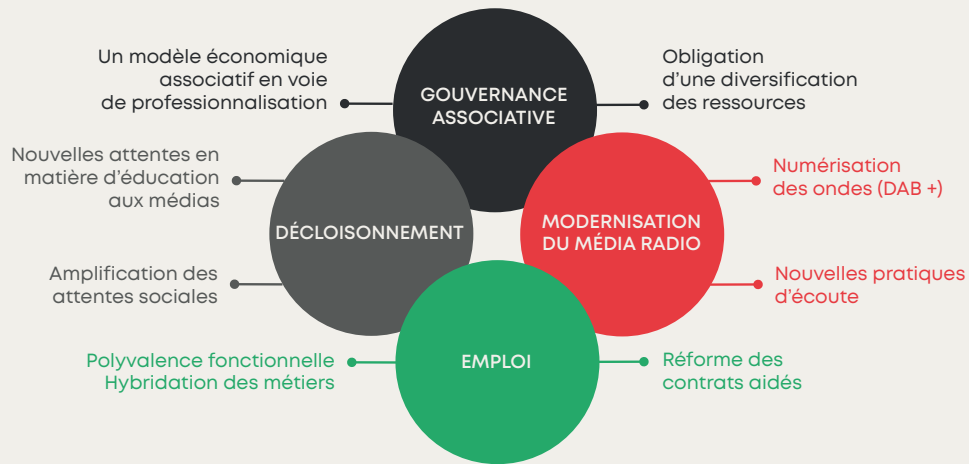
- 17 radios généralistes de proximité
- 7 radios confessionnelles
- 4 radios associatives en langues bretonnes
- 3 radios adhérentes à la Féarock
- 2 radios étudiantes
- 1 radio qui produit une part de programmes en gallo



ÉVOLUTION DU CONTEXTE



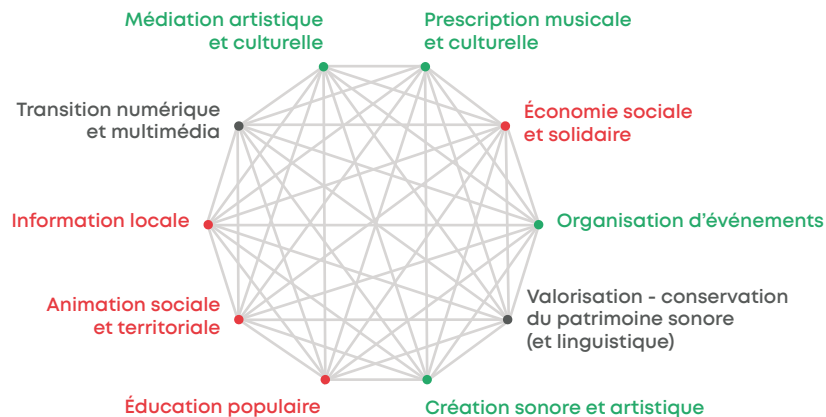
Un secteur en mutation



Un secteur en proie à plusieurs facteurs interdépendants de mutation

Des attentes multipliées :

une « mission de communication sociale de proximité » protéiforme et diversifiée



Des attentes en voie de multiplication, à la croisée d'une variété de référentiels

LES BÉNÉVOLES



L'activité des radios associatives repose en grande partie sur l'investissement des bénévoles qui définissent et guident le projet des radios, enrichissent leur ligne éditoriale et politique tout en contribuant activement à la production régulière d'émissions.

La formation et l'accompagnement des bénévoles dans leurs projets radiophoniques constituent l'une des missions premières des salarié-e-s des radios associatives. La participation des bénévoles aux différentes tâches (éditoriales, techniques, administratives, etc) varie ainsi sensiblement selon le projet associatif des radios. La participation des bénévoles se stabilise par rapport à 2014. On dénombre en 2017, sur l'ensemble des radios associatives de Bretagne, 1 603 bénévoles pour une moyenne de 47 bénévoles par radio.

- Il existe une forte disparité entre les fréquentations des radios urbaines (80 bénévoles en moyenne) et des radios en zone rurale (37 bénévoles en moyenne) ; qui peinent davantage à « recruter » de nouveaux bénévoles et qui éprouvent pour certaines des difficultés à renouveler leurs instances dirigeantes. 40% du total des bénévoles se concentrent dans les seules 8 radios urbaines rennaises et brestoises.
- Près d'un tiers des bénévoles dans les seules radios RCF ; qui bénéficient d'un soutien important de leurs fidèles (82 bénévoles en moyenne dans chaque radio RCF).
- Une représentation minoritaire des femmes dans les Conseils d'Administration des radios : l'analyse des membres des Conseils d'Administration de 23 radios révèle que les femmes ne représentent qu'un tiers des représentant-e-s bénévoles au sein des CA (en moyenne composés de 7 personnes élues).

LES SERVICES CIVIQUES



Un recours significatif aux services civiques depuis 2 ans : 26 jeunes volontaires en mission de service civique ont participé en 2017 à l'activité de 17 radios associatives de Bretagne.

Johann, jeune Volontaire en Service Civique au sein de Radio Évasion - Crédit Photo : Olivier Béon



LES SALARIÉ-E-S



Les radios associatives de Bretagne employaient en 2017 114 salarié-e-s au total pour une moyenne de 3,3 salarié-e-s par radio. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2014 (128 salarié-e-s pour une moyenne de 3,8 salarié-e-s par radio).

Cette diminution du nombre de salarié-e-s au sein des radios associatives de Bretagne s'explique tout d'abord par l'évolution du paysage radiophonique. Cette diminution s'inscrit dans un contexte général de baisse générale de l'emploi associatif en Bretagne. Les associations bretonnes affichent 4 trimestres consécutifs de baisse d'effectifs, ce qui n'était jamais arrivé au cours des 20 dernières années (cf. DATA'ESS – Note de conjoncture 2018). La réforme des contrats aidés : avant les annonces d'août 2017, 15 salarié-e-s

étaient en contrats aidés. Soit 12% du total des salarié-e-s des radios associatives de Bretagne. Suite aux premières annonces de l'été 2017, un certain nombre de ces contrats sont arrivés à échéance et n'ont pas été renouvelés. Notons enfin qu'entre 2014 et 2017, 75% des radios associatives de Bretagne ont enregistré une baisse de leur subvention de fonctionnement FSER.

Les 114 salarié-e-s au sein des 34 radios associatives de Bretagne représentent en 2017 un total de 93,06 équivalent temps plein (ETP) – contre un total de 96,16 ETP pour 128 salarié-e-s en 2014. Ce calcul n'intègre qu'uniquement les effectifs permanents directement salariés par les radios et ne prend pas en compte les intermittent-e-s ; pigistes et salarié-e-s détaché-e-s mis-e-s à disposition par d'autres structures.

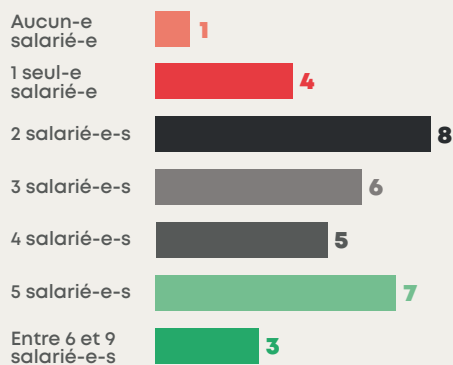
Les 114 salarié-e-s des radios associatives représentent un peu plus de 4% des salarié-e-s du champ de l'audiovisuel en Bretagne.

Effectifs

Les radios associatives de Bretagne sont exclusivement des « TPE associatives » comptant entre 0 et 9 permanent-e-s.

Seule une radio ne compte à ce jour aucun-e salarié-e. 4 radios fonctionnaient en 2017 avec un-e seul-e salarié-e.

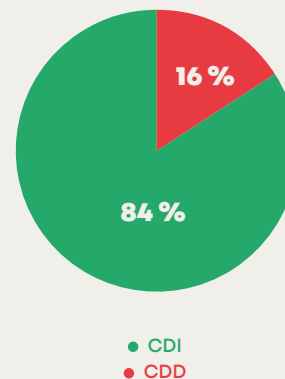
Le scénario le plus fréquent est celui d'une radio associative fonctionnant avec 2 salarié-e-s. Une moyenne de 2,7 ETP (Équivalent Temps Plein) par radio.



Nombre de radios selon leurs effectifs

Typologie des contrats

Les postes en CDD représentaient en 2017 16% des effectifs, contre 21% en 2014. Cette diminution de la part des CDD s'explique en partie par la réduction du nombre de CAE / CUI au sein des radios.



Répartition des effectifs selon la nature du contrat

Il y a dans l'ensemble un turnover fréquent dans les radios associatives ; qui emploient souvent des jeunes en début de carrière. Le secteur radiophonique associatif est un secteur « ouvert » ou « de passage » : il se caractérise par des mouvements d'entrées et de sorties importants. Le secteur est en cela moins « adhésif » que ceux de la radio publique et de la production audiovisuelle.

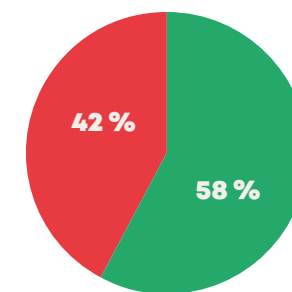
Les salaires moyens observés sont inférieurs aux salaires du secteur privé ; et en deçà des salaires du secteur culturel et artistique dans son ensemble (cf. données OPALE). Le salaire brut moyen observé en 2017 au sein des radios associatives de Bretagne pour un salarié à temps plein était de 1 670 €.

Un recours significatif au temps partiel

Plus de 4 salarié-e-s sur 10 exercent à temps partiel au sein des radios associatives.

Les femmes sont davantage exposées au temps partiel (taux d'emploi ETP = 0,72 contre 0,87 chez les hommes). Le recours au temps partiel s'explique par la précarité de certains besoins au sein des radios.

Les plus faibles taux d'emploi observés s'observent sur les postes d'entretien, d'administration générale et de journalisme.



Répartition des salarié-e-s temps plein / temps partiel

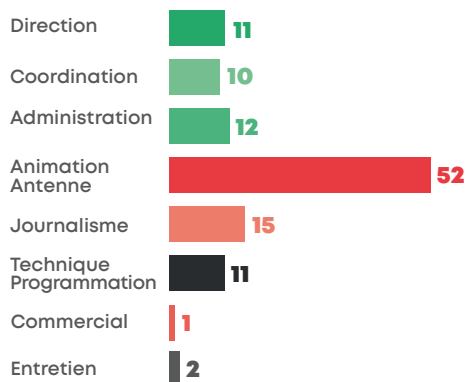
Répartition des salarié-e-s temps plein / temps partiel

Sur 32 personnes interrogées :

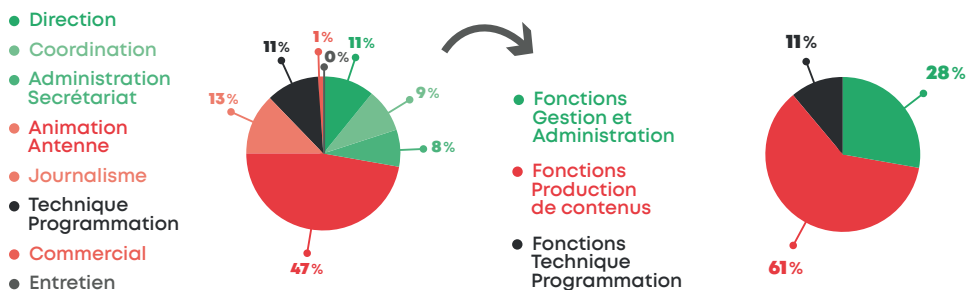
Aménagement du temps de travail réalisé sur volonté ou avec l'accord du-e de la salarié-e	28 %
Le-la salarié-e exerce une autre activité en complément	47 %
Temps partiel subi par le-la salarié-e	25 %

Typologie des postes

Le poste d'animateur-riche constitue le noyau dur des salarié-e-s des radios (47% des salarié-e-s). Les radios ne comptent que très peu de journalistes salarié-e-s dans leurs rangs (15 au total, dont 12 qui exercent au sein du réseau RCF). Ce calcul n'intègre pas les 4 journalistes mis-e-s à disposition par le réseau des radios bretonnantes dans chacune des 4 radios adhérentes. Seule 1 radio sur 3 dispose d'un-e technicien-ne à proprement dit, les fonctions de technique-programmation étant le plus souvent partagées au sein des équipes par les différent-e-s salarié-e-s ; ou assurées par les bénévoles. 30% des radios ont à leur tête un-e salarié-e assurant la fonction de direction.



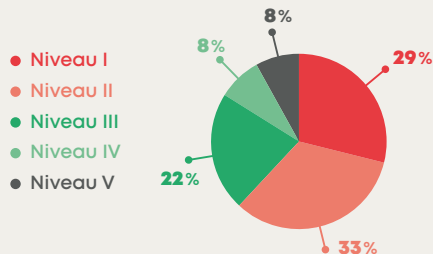
Nombre de salarié-e-s selon le type de poste



Découpage fonctionnel : première grille de lecture selon trois fonctions structurantes

Niveaux de diplôme et itinéraire des salarié-e-s des radios associatives

Les salarié-e-s des radios associatives de Bretagne sont en moyenne titulaires d'un diplôme de niveau II (Bac+3 / Bac +4 : Licence - Maîtrise - Master 1) 60% des salarié-e-s interrogées ont par le passé exercé en tant que bénévoles au sein d'une radio associative. 1 salarié-e interrogé-e sur 5 a exécuté par le passé une mission de service civique en lien avec la pratique radiophonique.



Répartition des salarié-e-s selon leur niveau de diplôme

Domaines d'études et métiers (par ordre de citations) : 1. Langues et Lettres 2. Sciences humaines 3. Journalisme - Information - Communication 4. Vente, Gestion et Administration 5. Audiovisuel - Son - Electronique 6. Animation socio-éducative 7. Beaux Arts - Spectacle vivant 8. Horticulture - Paysagiste

Un secteur radiophonique associatif majoritairement masculin

Les femmes sont globalement sous-représentées dans les équipes salariées des radios associatives de Bretagne.

1 salarié-e des radios sur 3 est une femme. Une sous-représentation des femmes sur l'ensemble des postes à l'exception de l'Entretien et de l'Administration générale. La part des femmes aux postes de Direction - Coordination au sein des radios associatives s'élève en 2017 à 32%. Les femmes sont quasi-absentes sur les fonctions de technique et programmation.

	Hommes	Femmes	% femmes
Direction	7	4	36%
Coordination	7	3	30%
Administration - Secrétariat	2	10	83%
Animation	34	18	35%
Journalisme	12	3	20%
Technique - programmation	10	1	9%
Commercial	1	0	0%
Entretien	0	2	100%
TOTAL	73	41	36%

Approche comparée Champ de l'audiovisuel / Branche Radiodiffusion

En Bretagne, en 2016, les 2 753 salariés du secteur audiovisuel breton sont à 63% des hommes (cf. CPNEF). La part de femmes au sein des équipes salariées des radios associatives se situe donc à un niveau équivalent de ce qui est observé sur les métiers du champ de l'audiovisuel en Bretagne ; et à un niveau équivalent de ce qui est observé sur l'ensemble de la branche de la radiodiffusion privée.

Approche par âge

La moyenne d'âge observée en 2017 était de 39,3 ans.

L'âge moyen au sein des équipes salariées se situe à un niveau équivalent de ce qui est observé sur les métiers du champ de l'audiovisuel en Bretagne et sur la branche radiodiffusion.

Nous notons un ordre des métiers par âge relativement homogène au sein des radios. La moyenne d'âge est néanmoins plus élevée sur les postes de direction et de technique - programmation.

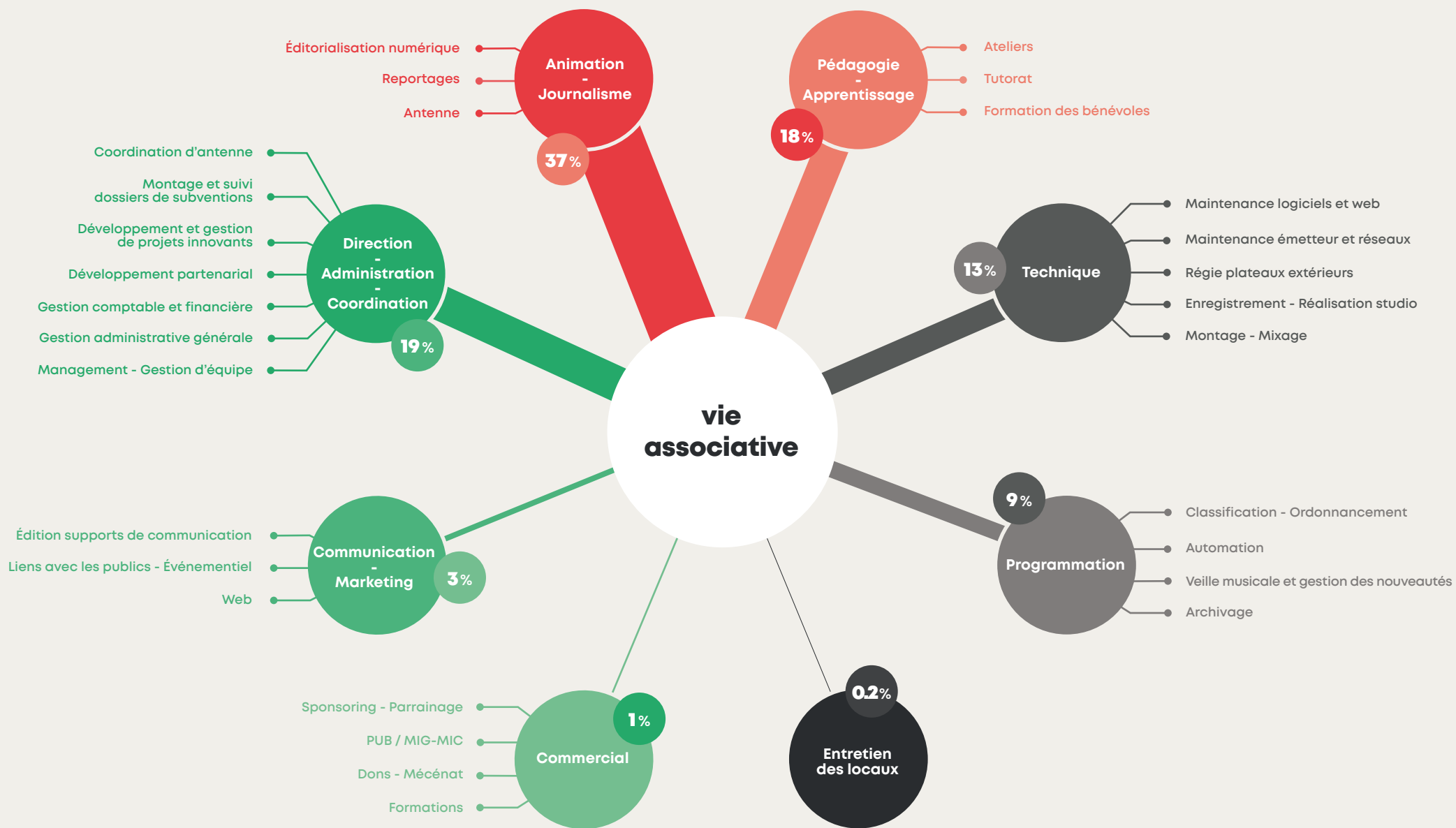


Interview réalisée par Station Millenium lors des Estivales des R' 2018 à Lannion - Crédit Photo : Station Millenium

ANALYSE FONCTIONNELLE



Répartition générique des fonctions au sein des radios associatives de Bretagne



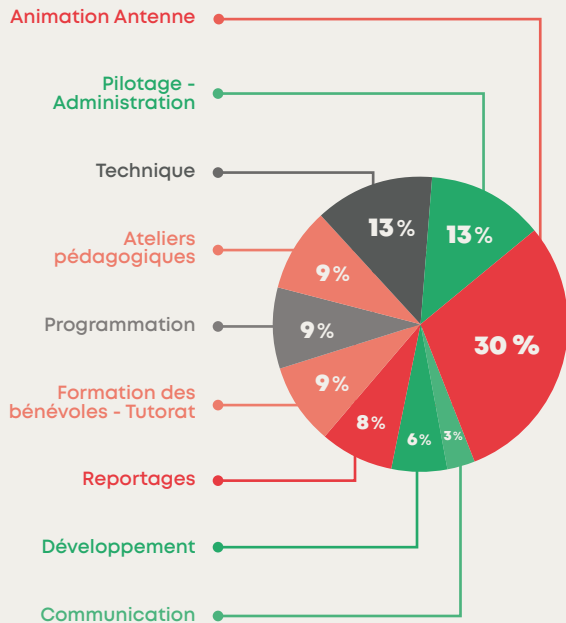
BAROMÈTRE FONCTIONNEL GLOBAL



L'analyse fonctionnelle révèle la part importante consacrée au sein des radios associatives de Bretagne au tutorat et à la formation des bénévoles d'une part (9%), et aux ateliers pédagogiques d'autre part (9%).

6 salarié-e-s sur 10 participent activement chaque semaine à la formation des bénévoles. Il s'agit là d'une des missions les plus réparties au sein des radios après l'Animation Antenne (à laquelle participe 75% des salarié-e-s des radios) et la Technique (63%). On note en revanche une plus forte spécialisation dans la pratique des ateliers éducatifs (pratiqués par 1 salarié-e sur 3

des radios associatives de Bretagne). Cette spécialisation s'observe plus sensiblement en matière de développement partenarial / développement de projets (30%) – où bien souvent 1 seul-e salarié-e assure la représentation en externe de la radio. Une lecture détaillée des fonctions de pilotage-gestion-administration nous montre la difficulté qu'ont les salarié-e-s des radios à consacrer du temps au développement. Si la communication est citée comme une mission stratégique par quasi l'ensemble des radios, l'organisation effective des tâches associées se révèle peu définie et difficilement saisissable.



L'approche qualitative éclaire et quantifie des fonctions spécifiques exercées au sein des radios associatives qui ne peuvent être appréciées à la seule lecture des intitulés de poste.

L'analyse fonctionnelle qualitative a été établie à partir d'entretiens semi-directifs opérés auprès d'un panel de 20 radios associatives / 72 salarié-e-s (51 hommes - 21 femmes).

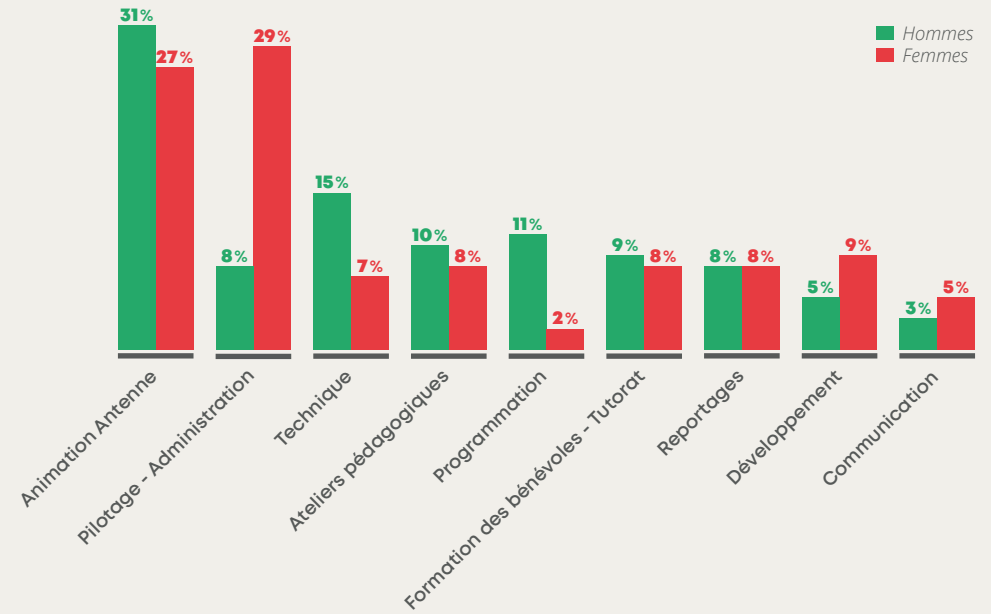
Cette représentation écarte les fonctions Entretien et Commercial ; trop marginalement représentées dans le panel pour être significativement appréciées et traduites dans cette restitution.

Classement des fonctions les plus partagées au sein des radios associatives de Bretagne :

1. Animation Antenne (74%)
2. Technique (63%)
3. Formation des bénévoles (60%)
4. Administration (50%)
5. Programmation (38%)
6. Ateliers pédagogiques (35%)
7. Développement (30%)

Répartition générique des tâches au sein des radios associatives de Bretagne

BAROMÈTRE FONCTIONNEL : APPROCHE SEXUÉE



Répartition générique comparée des tâches selon le genre des salarié-e-s des radios associatives de Bretagne

La répartition des fonctions au sein des radios associatives de Bretagne est loin d'être mixte.

L'analyse qualitative révèle certaines disproportions dans la répartition des fonctions selon le genre : certaines fonctions se révèlent particulièrement genrées au sein des radios associatives de Bretagne ; c'est notamment le cas de la programmation et de la technique. La participation des femmes sur les fonctions de pilo-

tage-administration, développement et communication se révèle dans la pratique plus importante que celle des hommes. L'appréciation qualitative montre en revanche que le temps effectif consacré à l'animation à l'antenne se rétrécit pour les femmes dans la répartition courante des fonctions au sein des radios ; tandis qu'il se maintient sur des proportions équivalentes pour la production de reportages. La participation des hommes et des femmes aux activités pédagogiques et à la formation des bénévoles se situe dans des proportions plus homogènes.

LE BUDGET DES RADIOS



Le chiffre d'affaires annuel moyen d'une radio associative bretonne en 2017 était de 121 000 € (contre 124 000 € en 2014).

Il faut néanmoins apprécier cette donnée avec précaution, car pour l'année 2017, 3 radios associatives sur 34 n'avaient reçu aucune subvention de la part du FSER. Le budget médian des 34 radios associatives de Bretagne en 2017 s'établit à 97 000 €.

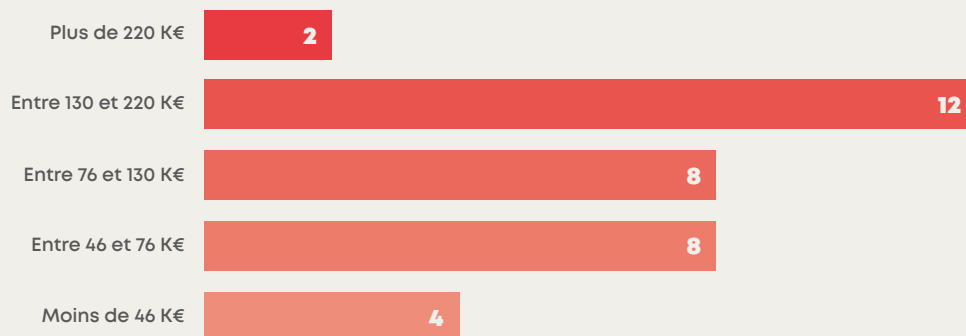
Si l'on s'en tient à un panel identique de 31 radios entre 2014 et 2017, le budget moyen a progressé de 125 000 à 129 000 € (+3,2%). Sur ce même panel, le budget médian s'établit à 117 000 € en 2017 contre 102 000 € en 2014.

Un chiffre d'affaires total de 4,12 M€ ; contre 4,23 M€ en 2014 (soit une baisse de 2,60 %). L'évolution récente du paysage radiophonique associatif de Bretagne

(disparition de Zénith FM – émergence récente de deux nouvelles stations), la baisse des aides au fonctionnement du FSER, la réforme des contrats aidés (bien que ses effets risquent d'être perçus plus tardivement), constituent autant de facteurs d'explication à cette baisse du chiffre d'affaires global. Si l'on s'en tient à un panel identique de 31 radios entre 2014 et 2017, le chiffre d'affaires total s'établit à 4,02 M€ en 2017 contre 3,88 M€ en 2014 (soit une hausse de 3,60 %).

Le secteur radiophonique associatif dans son ensemble a plutôt bien amorti ces éléments de contexte. Plusieurs explications :

- Maturation progressive de plusieurs radios (11 radios ont vu leur subvention FSER augmenter entre 2014 et 2017)
- Diversification et monétisation de certaines activités (actions de formation, ateliers d'éducation aux médias, organisation d'événements, etc.)



Répartition des 34 radios associatives de Bretagne selon leur chiffre d'affaires global

LES PRODUITS DES RADIOS



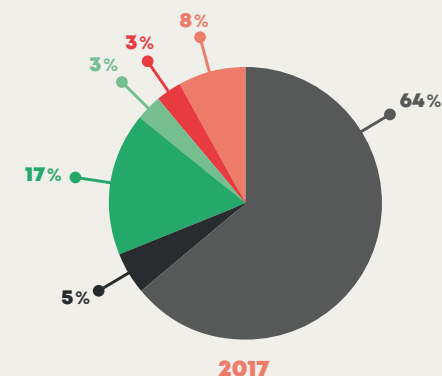
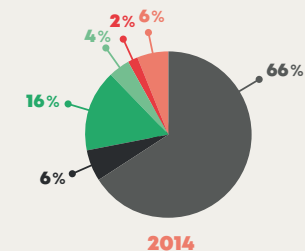
Produits

Nous pouvons globalement constater un équilibre général entre 2014 et 2017 dans la répartition des produits des radios associatives de Bretagne. Notons néanmoins une baisse (en volume comme en pourcentage) des subventions publiques et des aides à l'emploi. En volume, la baisse cumulée de ces subventions + aides à l'emploi est de 6 % en 3 ans (- 200 000 € au total). Si l'on tient compte des aides à l'emploi, les financements publics représentaient 69 % des ressources des radios en 2017. En contrepartie, la part relative des ressources propres des radios progresse (+3 points en 3 ans). Le volume total de ces ressources complémentaires est en hausse de 7 % (+ 90 000 €).

Charges

La masse salariale représente la première source de charge des radios associatives de Bretagne. Les salaires + charges sociales représentaient 61% du budget des radios en 2017. Les frais de diffusion et émission hertzienne représentent le second poste de charge des radios associatives. Ce poste de charge peut se révéler moins important pour certaines radios, propriétaires de leur émetteur et site d'émission, sous réserve qu'elles aient, dans leur équipe, une personne compétente pour en assurer la maintenance. Les autres charges communes sont les frais de télécommunication, les redevances liées aux droits d'auteur et d'éditeur – SACEM et Société pour la perception de la rémunération équitable (SPRE) – les frais pour la gestion des salaires et la comptabilité.

- Subventions publiques
- Aides à l'emploi
- Cotisations et dons
- Pub + Mig
- Ateliers
- Autres



Répartition des produits cumulés des radios associatives en 2017

Externalisations

Les radios associatives ont en grande majorité recours à des prestataires extérieurs sur les fonctions suivantes :

- Gestion comptable et financière
- Édition – Impression de supports de communication
- Création et maintenance sites WEB
- Maintenance informatique
- Maintenance émetteur et réseaux
- Entretien des locaux

FINANCEMENTS PUBLICS



L'État, via le Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique, demeure le premier financeur des radios associatives de Bretagne.

Le montant total des subventions FSER adressées aux 34 radios du territoire s'élevait en 2017 à 1,5M d'euros. La part relative du FSER dans le produit global des radios enregistre une baisse d'1 point entre 2014 et 2017.

Le Conseil Régional est le second financeur public des radios en Bretagne ; à travers sa politique de soutien aux radios associatives en langues de Bretagne et via une politique d'aide au fonctionnement à l'ensemble des radios du territoire. Le Conseil Régional soutient par ailleurs les 3 fédérations régionales de radios (Brudañ ha skignañ, CORLAB, FRLPB).

Les radios en langue bretonne ou bilingues français-breton bénéficient, de la part du Conseil Régional et des Conseils Départementaux, d'une politique de soutien au développement, à la production et à la diffusion d'émissions en langue bretonne. L'Atlas des langues en danger dans le monde publié en 2010 par l'UNESCO classait le Breton et le Gallo parmi les langues « sérieusement en danger ». Un cahier des charges spécifique fixe ainsi aux 4 radios adhérentes au réseau Brudañ ha skignañ l'obligation d'émettre à minima 3h par jour en breton. Les financements accordés dans le cadre de cette politique constituent une part conséquente des subventions accordées à l'échelle régionale (515 000 € au total en 2017 ; soit 17% du budget du secteur radiophonique associatif régional dans son ensemble). À l'exception

de 2 radios linguistiques présentes sur son territoire, le Conseil Départemental du Finistère ne soutient pas les radios associatives – contrairement aux Conseils Départementaux des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine. Le Département du Morbihan soutient pour sa part les actions éducatives opérées par les radios dans les collèges. Au global, la participation financière des Conseils Départementaux enregistre une baisse significative de 16% sur les 3 dernières années (- 46 000 €).

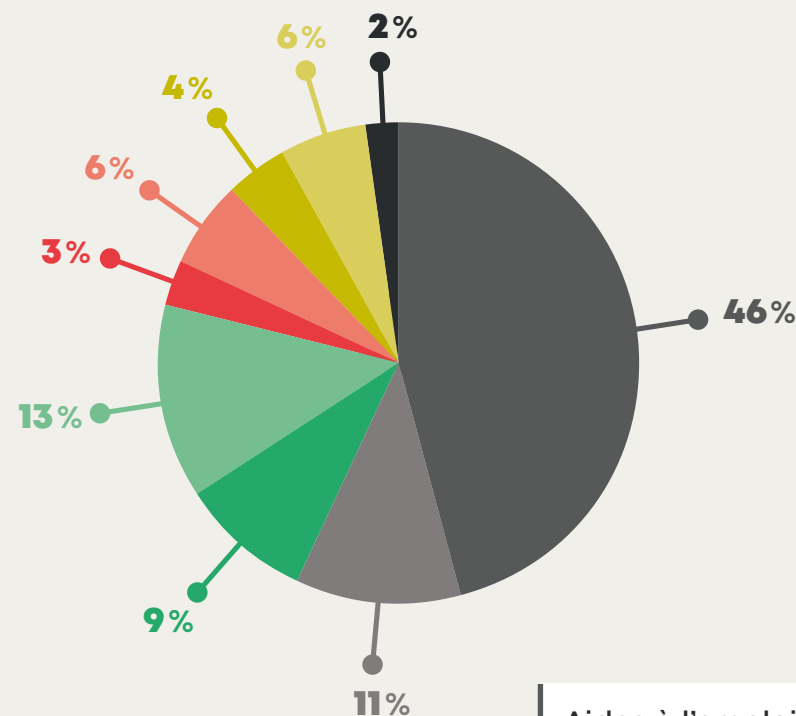
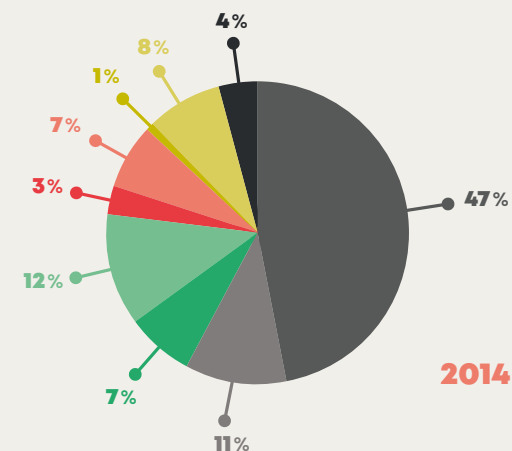
Notons un soutien plus conséquent des intercommunalités par rapport à 2014 ; qui peut s'expliquer par la nouvelle répartition des compétences en matière culturelle entre les collectivités et plus globalement par le renforcement de l'échelon intercommunal prévu par la loi Notre.

56% des radios associatives enregistrent le soutien financier d'à minima 1 municipalité. La part relative des subventions communales au financement des radios associatives régresse néanmoins dans son ensemble. La participation financière des communes accuse un recul de 30% entre 2014 et 2017 (- 67 000 €) ; une baisse qui n'est donc que partiellement compensée par l'échelon intercommunal.

Les radios situées en milieu urbain disposent en moyenne du double de subventions communales et intercommunales que les radios situées en milieu semi-urbain et en milieu rural.

Des subventions sont octroyées par les universités rennaises et brestoises ainsi que par le CROUS aux 2 radios étudiantes implantées sur les deux principales métropoles universitaires régionales. Le soutien des universités varie sensiblement d'un territoire à l'autre.

- FSER - Fonctionnement
- FSER - Sélective
- Région
- Région - Langues de Bretagne
- Départements
- Départements - Langues de Bretagne
- Intercommunalités
- Communes
- Autres subventions



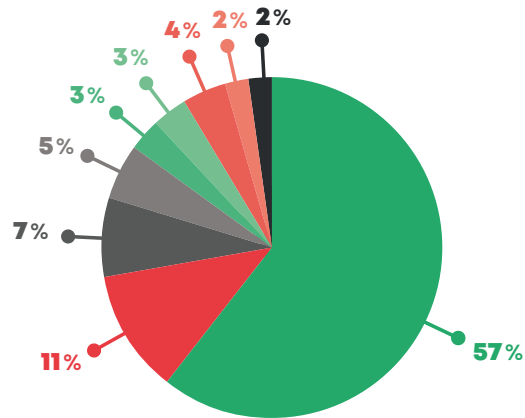
Aides à l'emploi

En baisse de 16% entre 2014 et 2017 (- 40 000 €), le montant total des aides à l'emploi devrait poursuivre sa diminution sur les prochains exercices et ce en raison de la réforme des contrats aidés. 5 radios associatives de Bretagne reçoivent une aide au poste FONJEP afin de soutenir leurs activités en matière d'éducation aux médias et à la citoyenneté.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES



- Dons
- Ateliers pédagogiques
- Prestations spécifiques
- Pub / Mig-Mic
- Mécénat
- Cotisations
- Actions de formation
- Formations du personnel
- Manifestations - Événements



Appels aux dons - Financement participatif

L'appel à la générosité du public apparaît comme un véritable défi pour les radios associatives.

Organiser une campagne d'appel aux dons nécessite de véritables compétences, en plus de l'investissement en temps et en moyens humains que cela implique ; sans compter que les effets d'une campagne de collecte de fonds ne sont pas immédiats.

Les outils de financement participatif (ou crowdfunding) n'ont pour l'heure que faiblement été mobilisés par les radios associatives. La réussite de ces campagnes est au rendez-vous si une véritable stratégie de communication est mise en place : c'est le projet et la façon dont on va le présenter,

dont on va le partager avec le public qui va permettre au public d'y adhérer ; de fédérer une communauté autour du projet de la radio. Il faut néanmoins savoir mobiliser ces outils avec parcimonie et ne pas en abuser. Les outils de financement participatif doivent permettre de financer des actions particulières, ou répondre à des besoins d'investissement spécifiques.

La participation du public au financement des radios associatives ; opérateurs médiatiques et culturels indépendants et alternatifs ; est une question d'ordre stratégique dans le contexte médiatique actuel.

Pour aller plus loin : Julia Cagé, *Sauver les médias. Capitalisme, financement participatif et démocratie*. Paris, Éd. Le Seuil/Éd. La République des idées, 2015.

Dons

Les radios confessionnelles, et notamment celles du réseau RCF, ont une pratique historique de la collecte des dons. Elles concentrent à elles seules près de 92% des dons des particuliers, organismes, entreprises adressés aux radios associatives du territoire régional en 2017.

Dans les autres radios associatives du territoire, qu'elles soient linguistiques, musicales ou généralistes, les dons ne représentent qu'1% des produits des radios (seules 9 radios non-confessionnelles en ont bénéficié en 2017). Avec la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) et l'arrivée de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), les dons aux associations ont sérieusement chuté. Quid de ces ressources à l'avenir pour les radios associatives ?

Cotisations

Près de 1 600 bénévoles s'étaient investis en 2017 au sein des radios associatives de Bretagne. Les cotisations représentent 3% des ressources complémentaires des radios (le montant moyen de la cotisation est de 22,25 € par bénévole).

Manifestations, événements

D'autres produits associatifs peuvent être générés via l'organisation de manifestations et événements (rencontres, concerts, soirées de soutien, etc.) – sous réserve de mobiliser des bénévoles en nombre suffisant pour assurer le suivi et l'organisation. La rentabilité de ces manifestations-événements n'est pas toujours garantie. Ils constituent néanmoins des moments fédérateurs et permettent de stimuler la vie associative d'une radio. Si ces revenus se révèlent marginaux à l'échelle du secteur, ils peuvent représenter pour certaines radios une part de revenus non-négligeables.

Mécénat

Très peu de radios parviennent à tirer leur épingle du jeu en matière de mécénat. 5 radios seulement ont effectivement bénéficié d'un mécénat en 2017 (pour un montant de 6 000 € en moyenne). Le recours au mécénat ne représente qu'à peine 0,8% des produits des radios.

Pub

Pour rappel, les radios associatives sont tenues de réaliser moins de 20% de leur chiffre d'affaires en ressources publicitaires. Les radios qui souhaitent aujourd'hui initier des démarchages commerciaux se confrontent à un manque de temps et/ou de compétences pour développer ce type de ressources. Les revenus publicitaires, en baisse de 26% par rapport à 2014, représentaient 3% du produit total des radios associatives en 2017. Seul un tiers des radios a effectivement diffusé de la publicité. Nombre de radios, pour des raisons éthiques, pour se démarquer des radios commerciales, s'interdisent de diffuser des spots publicitaires.

Mic - Mig

Les radios se reconnaissent davantage dans la diffusion de messages d'intérêt général (MIG) et collectif (MIC). 40% d'entre elles ont accédé à des financements complémentaires via ce biais. Les revenus liés à la diffusion de ces messages d'intérêt général ont augmenté de 24% par rapport à 2014. Ils représentent là aussi 3% du produit total des radios en 2017.

Prestations spécifiques

Certaines radios associatives développent des activités complémentaires tarifées : couverture d'événements et plateaux extérieurs ; Animation-sonorisation tables rondes, balades sonores ; etc.

ATELIERS PÉDAGOGIQUES



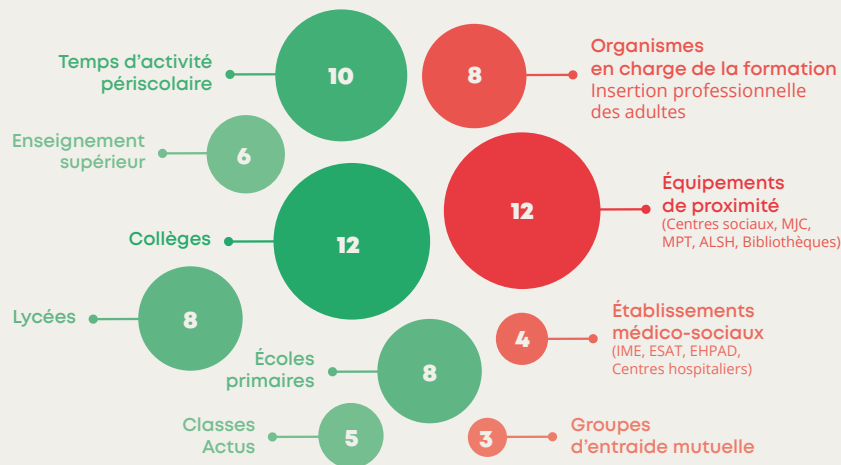
Près de 60% des radios ont réalisé en 2017 des ateliers d'initiation à l'expression radiophonique (aussi bien dans des établissements scolaires, établissements spécialisés, unités de l'enseignement supérieur, maisons de quartier, maisons de retraite, etc.)

Les revenus directement rattachés à la déclinaison de ces ateliers représentaient 3% du produit total des radios associatives en 2017. Ces revenus sont en progression de 34% par rapport à 2014. Si certaines radios ont placé dès le départ l'éducation aux médias et à la citoyenneté au cœur de leur projet associatif, d'autres se sont progressivement professionnalisés au cours de ces dernières années pour répondre aux attentes exprimées sur les territoires. Cet engagement ne date pas d'hier : l'outil radiophonique, au delà du fait essentiel qu'il permet l'accès à l'expression publique pour tous les citoyen-ne-s, est un outil d'apprentissage et de consolidation de compétences fondamentales.

Les revenus liés à la construction et à la déclinaison de ces ateliers d'initiation / approfondissement à l'expression et à la pratique radiophonique s'élevaient au total à 125 000 € en 2017.

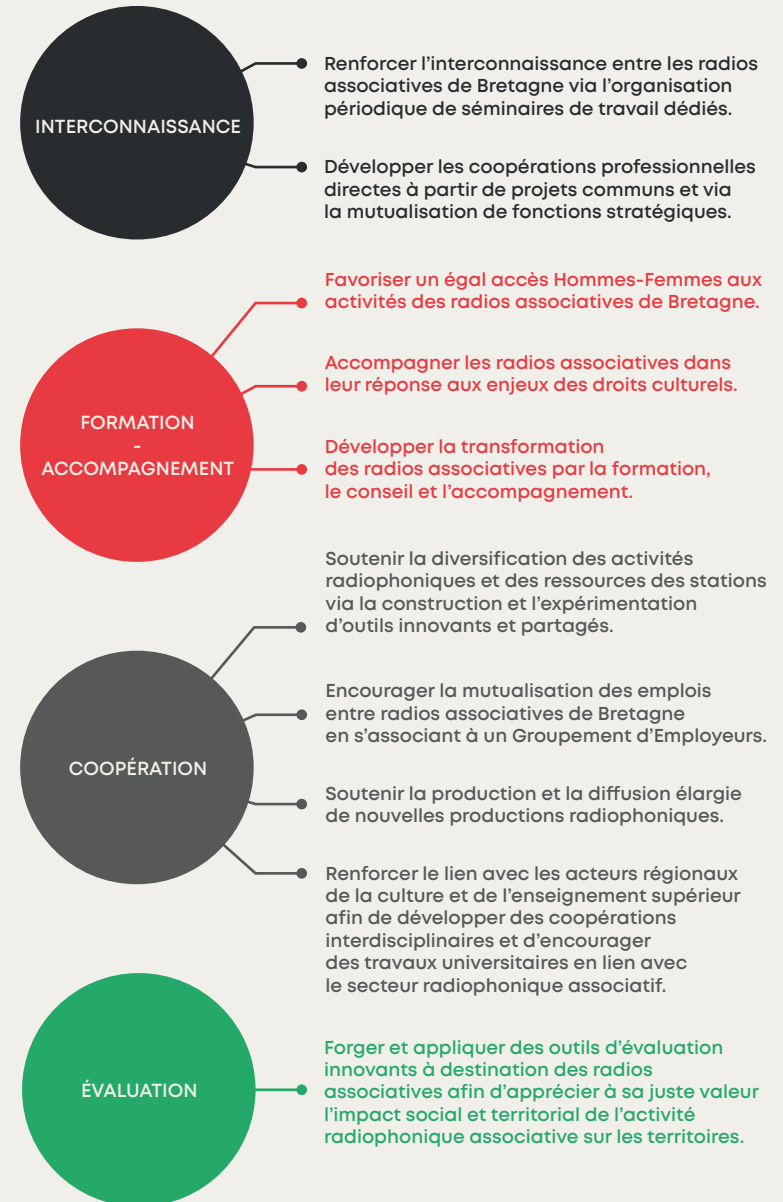


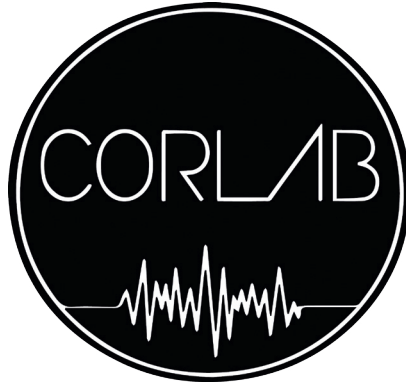
Crédit Photo : Jérémie Marchaut



Nombre de radios ayant réalisé en 2017 des ateliers pédagogiques selon le type d'établissements

LEVIERS D' ACTIONS





Une étude réalisée par la CORLAB

Xavier Milliner - **Analyse et rédaction**

Elise Sorin - **Mise en page et conception visuelle**

Ce document est la synthèse d'une étude-action sur l'emploi-formation réalisée par la CORLAB avec le soutien du Conseil Régional de Bretagne, de la DIRECCTE, de la DRJSCS et de l'AFDAS.

Les 16 radios de la CORLAB

Côtes d'Armor - Radio Activ, Radio Kreiz Breizh, Station Millenium
Finistère - Arvorig FM, Radio Évasion, Radio Kerne, Radio U
Ille-et-Vilaine - Canal B, C-Lab, Fréquence 8, Radio Laser, Rcf Alpha
Morbihan - Plum FM, Radio Balises, Radio Bro Gwened, Timbre FM



Afdas